

sur des matières qu'ils pourraient ignorer sans risques et qu'ils ne sauraient jamais assez bien apprendre pour s'en mêler avec sûreté.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1763, à la suite d'un édit suivi de lettres patentes en date du 29 avril, et d'un concordat avec le consulat, les Pères de l'Oratoire étaient installés dans le grand collège de la Trinité.

Les premiers directeurs et professeurs nommés furent :

Préfet . . . . .	le Père	Jacques de Beaumont.
Professeurs de théologie . . . .	—	Louis Charcon Léty.
»	»	François-Luc Lalande.
» physique . . . . .	—	Gabriel Bouhier.
» logique . . . . .	—	Louis Philibert Labrosse.
» rhétorique . . . . .	—	Antoine Lasserre.

Quant au petit collège Notre-Dame, la direction en fut confiée à des prêtres séculiers, MM. Louis-François Dalmières et Pierre-Antoine d'Ambsieux de Calignon, tous les deux prêtres du diocèse de Paris.



En 1772, messire Antoine Lacroix, âgé de soixante-quatre ans, désireux de terminer en paix les dernières années de sa vie, démissionnait de son titre et de sa charge de grand obéancier de Saint-Just en faveur de son neveu et filleul Barthélemy Lacroix, fils du conseiller à la cour des monnaies. Il avait entrepris, depuis quelques années, une œuvre qu'il devait laisser inachevée. C'était un nécrologe lyonnais très détaillé embrassant plus de vingt ans pour lequel le consulat lui allouait, en 1774, une somme de 600 livres et dont il ne fut malheureusement publié que les années 1766 et 1767.

Le bon chanoine s'était fait construire une délicieuse maison de campagne aux portes de Saint-Just. Dans cette charmante demeure, décorée par les plus habiles artistes du temps, il avait réuni une magnifique et considérable collection de livres, de tableaux et de sculptures. Cette collection, ce cabinet ainsi que l'on disait à cette époque, figurait parmi les curiosités de la ville ; elle jouissait d'une grande réputation à l'étranger et était visitée par tous les savants et les artistes de passage à Lyon. On y remarquait